

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021

Le 9 septembre 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : Philippe COSTE, Michel ESTEBAN, Antoine GILS, Denis LAPEYRE, Lorna MERCIER, Sylviane MERICKAY, Robert PERRUTEL, Suzanne RICHELME-DAVID, Claudine SALASCA, Françoise SOULIE, Léone VILA.

Absents : Stéphane ALLIER donne procuration à Léone VILA,
Joële DUMAS donne procuration à Denis LAPEYRE,
Jacky JUPILLE donne procuration à Denise GILS.

Madame Suzanne RICHELME-DAVID a été nommée secrétaire.
Monsieur Pierre BARTHAS, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 1^{er} juillet et celui du 16 août 2021 sont approuvés.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 6 rue des Lavois appartenant à Mme KLEIN Muriel.
- Terrain constructible 16 bis rue Jacques Prévert appartenant à Mme KACI Sadia.
- Maison d'habitation 5 bis rue des Tonneliers appartenant à M. LALLEMAND & Mme QUABRON.
- Maison d'habitation 5 rue Sainte Cécile appartenant à indivision BUADES.
- Maison d'habitation + remise 9 rue Emile Pouytes appartenant à Mme OUSTRIC Brigitte.
- Maison d'habitation + gîte 20 rue de l'Oratoire appartenant à Mr WILCZYNSKI Nicolas.
- Maison d'habitation 3 rue Albert Teisseire appartenant à Mr PITOY & Mme CALATAYUD.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

PLACE HANDICAPÉ

Décision d'implanter une place handicapé chemin des Pèlerins, au niveau de la Maison des Services.

CIMETIÈRE

La société ELABOR a réalisé la première partie de la mission qui lui a été confiée dans le cadre de la gestion du cimetière (inventaire, plans et registres règlementaires, logiciel de gestion, analyse et rapprochement des actes de concessions). Madame le Maire expose qu'il convient de passer à la phase suivante : procédure de reprise des concessions à l'abandon. Cette opération permettra de récupérer des emplacements pour de nouvelles concessions et de retarder l'agrandissement du cimetière. Le Conseil Municipal accepte cette mission pour un montant de 9 389€ H.T.

AMÉNAGEMENT PARKING

Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée pour le projet de création du parking sur le terrain situé entre le boulo-drome actuel et le chemin du Breil. Le réseau pluvial sera intégré dans ce projet. Deux bureaux d'études ont répondu sur les trois consultés. Les devis d'honoraires sont :

- Cabinet GAXIEU : 12 925€ H.T
- SARL Compteur SYS : 14 500€ H.T

Le cabinet GAXIEU ayant déjà réalisé une étude hydraulique sur ce secteur pour le projet de liaison de la rue Joseph Prax avec l'espace de l'ancienne piscine, le Conseil Municipal choisi ce bureau d'étude.

GESTION DU PERSONNEL

- Un contrat d'apprentissage a été conclu entre la mairie, le CFAA de l'Aude et Monsieur RAINAUD Guilhem qui prépare un diplôme de CAPA Jardinier-Paysagiste pour une durée de 2 ans. L'apprenti a démarré le 1^{er} septembre 2021 (35h hebdomadaire) en alternance entre le service technique communal et le lycée Luther King de Narbonne. Son responsable pédagogique est Denis BRETON, chef de l'équipe technique.

- Madame le Maire propose une participation financière de la commune pour prendre en charge une partie du coût de la mutuelle complémentaire de chaque agent. Un forfait de 20 euros mensuel pourrait être alloué. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

CACHE CONTAINERS

Acquisition de caches métalliques pour 18 containers. Renouvellement de l'opération avec la COVALDEM. Comme en 2020, la même subvention de 266€ par container est allouée. L'augmentation du coût de la matière première impacte de 40% le prix des cache containers.

Coût : 12 053 € H.T Subvention du COVALDEM : 4 788 €

Sites d'implantation : rue du Grenache, chemin du Jeu du Mail, rue Léo Lagrange, rue du Cinsault, parking des Lavoirs.

La séance est levée à 20h40.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 OCTOBRE 2021 à 18h30